

Courbevoie, le 14 mai 2007

Conformément aux dispositions des articles 222-14 et 222-15 du Règlement AMF, nous vous déclarons que Monsieur Claude Cocozza, Président Directeur Général de la société Le Carbone Lorraine, a effectué les transactions suivantes :

- le 10 mai 2007, levée d'options de souscription d'actions, issue du plan de souscription n°3 du 17 juin 1997, au prix unitaire de 36,36 € et correspondant à 13 014 actions Carbone Lorraine,
- le 10 mai 2007, vente au comptant de 13 014 actions Carbone Lorraine au cours de 49,00 €



Jean-Claude Suquet
Directeur Administratif et Financier